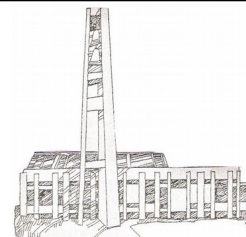




Région luthérienne de Paris

**Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy**



Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : epudf.saintmarc.massy@gmail.com	Église Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org
Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	École du dimanche Le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1289 – 41^{ème} année – du 18 mars au 8 avril 2018

Lectures bibliques :

18 mars 2018 : 5^e dimanche du Carême (Judica) : Jérémie 31, 31-34 ; Hébreux 5, 7-9 ; Jean 12, 20-33

25 mars 2018 : dimanche des Rameaux : Esaïe 50, 4-7 ; Philippiens 2, 5-11 ; Marc 11, 1-10

Jeudi 29 mars 2018 : Jeudi Saint : Exode 12, 1-14 ; I Corinthiens 11, 23-26 ; Jean 6, 48-59

Vendredi 30 mars 2018 : Vendredi Saint : Esaïe 52, 13 à 53, 12 ; Hébreux 4, 14 à 5, 10 ;

Jean 19, 17-3

1^{er} avril 2018 : dimanche de Pâques : Actes 10, 34-43 ; Colossiens 3, 1-4 ; Marc 16, 1-8

8 avril 2018 : 1^{er} dimanche après Pâques (Quasimodo geniti) : Actes 4, 32-35 ; I Jean 5, 1-6 ; Jean 20, 19-31

Vie de notre paroisse

Samedi 24 mars	<i>Groupe de jeunes</i> à 19h au temple de Palaiseau.
Dimanche 25 mars	<i>Catéchisme</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
	<i>Assemblée générale de l'Église</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
Jeudi 29 mars	<i>Culte du Jeudi Saint</i> à 19h30 au temple de Palaiseau.
Vendredi 30 mars	<i>Culte du Vendredi Saint</i> à 19h30 à Saint-Marc.
Samedi 31 mars	<i>Culte régional de la vigile pascale</i> à 19h30 à l'Église luthérienne de Bourg-la-Reine.
Dimanche 1^{er} avril	<i>Culte de l'aube pascale</i> à 6h30 à Saint Marc.
Mercredi 4 avril	<i>Culte de maison</i> à 14h.
	<i>Groupe de méditation chrétienne</i> à 19h00 à Saint-Marc.
	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à Saint-Marc.
Vendredi 6 avril	<i>Célébration œcuménique de la résurrection</i> à 20h30 à Saint-Marc.
Samedi 7 avril	<i>Groupe de jeunes</i> à 19h au temple de Palaiseau.
Dimanche 8 avril	<i>Catéchisme</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
	<i>Église de témoins</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
	<i>Rencontre du collectif Abraham</i> à 18h à Saint Marc.

Dans nos familles

Notre Église assure Jean-Noël de toute son amitié et de sa prière suite au départ de son père Jean. Souvenons-nous des paroles de l'Apocalypse : « Les serviteurs de Dieu verront son visage, et son nom sera écrit sur leur front. La nuit n'existera plus, ils n'auront plus besoin de la lumière d'une lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les illuminera, et ils régneront pour les siècles des siècles ».

Culte jeunes

Dimanche 8 avril : les jeunes participeront activement au culte dominical : lectures, chorégraphie, cantiques avec des rythmes contemporains sous la direction de Maherison, Ndimbi et Jeff.

Assemblée Générale de notre Église

Dimanche 25 mars à l'issue du culte. À l'ordre du jour : :

- Approbation du rapport d'activité et du rapport moral pour 2017.
- Approbation des comptes de l'année 2017.
- Adoption du budget 2018.
- Élection complémentaire au conseil presbytéral.
- Questions diverses spontanées de l'assemblée.

Semaine Sainte

- Jeudi 29 mars : culte du Jeudi Saint avec nos amis réformés de Palaiseau et de Robinson ainsi que nos frères mennonites de Châtenay-Malabry. La célébration commencera à 19h30 au temple de Palaiseau par un repas sobre (soupe, fromage et fruits) et s'achèvera par la célébration de la Cène.
- Vendredi 30 mars : culte du Vendredi Saint à 19h30 à Saint Marc.
- Samedi 31 mars : culte régional de la Vigile pascale à 19h30 à l'église de Bourg-La-Reine.
- Dimanche 1^{er} avril : Aube pascale à 6h30 à Saint Marc suivi d'un petit déjeuner.
- Dimanche 1^{er} avril : culte de Pâques à 10h30 à Saint-Marc.
- Vendredi 6 avril : célébration œcuménique de Pâques avec nos amis baptistes et catholiques suivi d'un verre de l'amitié à 20h30 à Saint-Marc.

Rencontre interreligieuse

Rencontre du collectif Abraham (qui regroupe des chrétiens catholiques, baptistes et luthériens, des juifs et des musulmans).

Chaque représentant religieux lira un texte de sa tradition qu'il apprécie particulièrement.

RV : le dimanche 8 avril à 18h à Saint Marc.

Mot du trésorier

Au 15 mars, nous avons un retard des dons prévus pour assurer le bon fonctionnement de la paroisse. Merci aux donateurs et soyons tous mobilisés.



Mi-mars, retard par rapport à la prévision nécessaire au fonctionnement de la paroisse. Restons mobilisés !

Heureusement que AESMMA a pu faire un don de 4660 € en février 2018.

Extrait de l'agenda du pasteur

- ❖ Mercredi 21 mars : participation à un groupe de supervision pastorale sous la direction de Cathy Birmelé au 47 rue de Clichy.
- ❖ Samedi 24 mars : participation au Conseil régional à l'église luthérienne Saint Pierre.
- ❖ Mercredi 28 mars : participation avec les collègues baptistes et catholiques à la réunion de préparation de la fête de la musique.
- ❖ Mercredi 4 avril : rencontre avec le Père Patrick Nouma et le pasteur Simon Kéglo à l'église Saint Paul.
- ❖ Vendredi 6 avril : participation à la pastorale luthérienne à l'église Saint-Jean.
- ❖ Samedi 7 avril : participation au conseil presbytéral de Saint-Paul (paroisse sans pasteur).

À noter déjà

Repas CASP du 15 avril : Comme l'an dernier, notre association d'entraide AESMMA prépare un repas pour 30 personnes en difficulté suivies par le Centre d'Action Social Protestant (CASP). Nous avons besoin d'aide pour préparer et servir ce repas. Des feuilles sont à votre disposition sur la table pour indiquer ce que

vous pouvez apporter et/ou si vous pouvez aider pour ce repas unique de l'année. « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez » (Mat. 25, 40).

À méditer

La béguine et mystique du 13^{ème} siècle Hadewijch nous invite à relativiser nos dogmes et à rencontrer Dieu par l'amour. Méditons ce bel aphorisme :

*« Quoi que trouve l'esprit,
Dieu demeure incirconscrit
Dans l'amour nu,
Sans paroles ni raison. »*

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. **Inscrivez-y votre nom pour un don nominatif (qui donne droit à un crédit d'impôt de 66% de votre don).**

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.